

Informations de base	
2011/2174(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE: code de conduite des députés en matière d'intérêts financiers et de conflits d'intérêts (modif.) Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	